

Les bovins écossais des Highlands

Ils sont réputés être par nature peu exigeants, d'adaptation facile et robustes. Bien qu'ils se prêtent à une stabulation libre toute l'année, cela est souvent difficile à réaliser en Suisse pour des raisons de protection du sol et des eaux.



Là où se tiennent beaucoup les animaux, il se forme un bourbier.

« Non, une détention en liberté toute l'année n'est pas possible chez nous » dit Ruedi Hager devant la prairie où les Highlands paissent. Ce n'est pas parce que ces animaux ne supporteraient pas le froid en hiver avec leur pelage épais et touffu (on les appelle aussi des bovins robustes) mais parce que le sol se transformerait en bourbier. Dans les hautes vallées de l'Ecosse, dont les animaux sont originaires, ils se répartissent sur de grandes surfaces. S'ils sont gardés sur une surface relativement petite, il peut y avoir des problèmes de santé pour les onglons et de protection des eaux. C'est pourquoi on devrait, dans les endroits où les animaux se tiennent souvent, renforcer le sol au moyen de gravier, de pierres jointes ou de grilles en plastique.

Ruedi Hager dirige une exploitation d'excavation ; il est agriculteur en exploitation annexe à Kaltbrunn SG. Comme membre du comité du club de la race Highlands Cattle Suisse, il est



Place renforcée autour de l'abreuvoir et du râtelier pour le foin.

responsable des questions de garde des animaux des membres. Sur son domaine de 7 hectares dans les collines préalpines, il garde 23 Highlands, dont 7 vaches-mères. Il a acheté ses deux premières vaches avec leur veau en 1999 d'un éleveur suisse et la même année il a adjoint 2 bêtes importées d'Allemagne. Son attention a été attirée sur ces animaux par l'affiche bien connue des Highlands et le slogan « Heureusement qu'il y a les paysans suisses ». « Ces bovins m'ont tout simplement plu » raconte-t-il.

L'agriculteur connaît chacun de ses animaux par son nom. Il désigne Mira : « Elle est âgée de 12 ans et a été mon premier veau » raconte-t-il. Sa mère Mia est aussi sur la prairie. Les animaux ne se laissent qu'à peine détourner par le visiteur. Ils continuent de paître ; un veau tête sa mère. Les animaux peuvent-ils voir quelque chose sous leurs longs poils frontaux ? Apparemment, cela ne les dérange pas. En comparaison avec d'autres races bovines, les écossaises sont des animaux très tranquilles. Elles prennent du bon temps en pâture et n'avancent pas aussi rapidement comme le font habituellement nos races indigènes. Si ces animaux sont tranquilles, cela ne signifie pas qu'ils n'ont pas de tempérament. Les jeunes animaux manifestent des périodes de jeu prononcées.

Les grandes cornes sont impressionnantes ; quelques-unes doivent s'approcher de 1 mètre d'envergure. Malgré leur aspect imposant, ces animaux donnent une impression de bonhomie. Pris isolément, ces animaux ne sont pas si familiers. « Il faut s'occuper de ces animaux » dit leur propriétaire. Surtout en hiver, lorsque les animaux sont dans l'étable, il passe beaucoup de temps avec les jeunes animaux ; il les caresse et les attire par des friandises. Il leur passe alors un licol pour pouvoir les conduire. « Lorsqu'on est tranquille, on s'en sort beaucoup mieux » pense-t-il. Il y a des mères isolées avec lesquelles on doit être prudent, une à deux semaines après la mise-bas, parce qu'elles défendent leur veau.

En été, l'étable et le parcours ne servent qu'à attraper les animaux



Mères et veaux sur la prairie.



Le propriétaire entretient de bonnes relations avec ses animaux.



De fin mars à fin novembre, l'agriculteur garde ses bêtes sur la prairie ; une partie de troupeau va à la montagne. En hiver, il les tient dans une étable ouverte de libre-parcours avec une litière profonde et un parcours dont le sol est renforcé par des pierres jointes. L'ancienne étable à vaches transformée sert d'étable. « Point n'est besoin d'installations coûteuses ni de lourds investissements » remarque l'agriculteur. C'est un grand avantage grâce à la robustesse des bêtes. Par des panneaux maniables, on clôture facilement le parcours, on divise l'étable ou on resserre le troupeau pour traiter isolément les animaux.



PHOTOS FAM. HAGER

En hiver, les bovins se tiennent volontiers sur le parcours consolidé. Il empêche que les bêtes ne soient dans un bourbier.

Dans l'étable, il faut suffisamment de place pour que les bêtes puissent s'éviter. Pour ces bêtes encornées, il faut principalement éviter les passages étroits et les impasses. Alors que les dimensions minimales de l'Ordonnance sur la protection des animaux suffisent concernant l'aire de repos, le parcours devrait être une fois et demi à deux fois plus grand, comme les prescriptions du programme SRL l'exigent (Sorties régulières à l'air libre), remarque Ruedi Hager. De plus, ces bêtes à grandes cornes ont besoin d'une plus large place d'affouragement que ne le prescrit l'Ordonnance sur la protection des animaux. Surtout les jeunes ont des problèmes avec leurs cornes lorsqu'ils retirent rapidement leur tête au râtelier du commerce, car il ne sortent qu'avec peine la tête au-dessus de la grille à fourrage.

Bien que ces animaux aient un épais pelage, il leur faut un endroit sec et abrité du vent, où ils puissent se retirer par temps de vent et de pluie. Aussi dans la nature, ils recherchent de tels emplacements. Le froid et la neige n'ont pas d'influence sur eux. Même quand il neige, les bêtes se tiennent dehors. Parfois ils ont aussi de la neige sur le dos. Une fontaine à eau courante ou des abreuvoirs à eau tempérée ne doivent pas manquer dans l'étable et sur le parcours. Une brosse



PHOTOS FAM. HAGER

Le mouvement sur la prairie est bon même en hiver.

automatique pour se gratter dans l'étable est une bonne chose. Les écossaises avec leur pelage épais se laissent volontiers brosser. Lorsque le sol est gelé, le propriétaire laisse de temps en temps ses bêtes aller sur la prairie, où elles peuvent s'ébattre.

En été, les animaux n'ont pas besoin de couvert. La pluie ne leur fait rien. Cependant, tout ce qui produit de l'ombre est important ; par exemple des arbres. Toutefois, les espèces d'arbres ne supportent pas toutes que les animaux qui s'y abritent tassent le sol sur leurs racines. Les noyers w

Adresse du propriétaire:

Ruedi Hager, Rüteli, 8722 Kaltbrunn SG, tél. 055 283 44 14, hager.ruedi@bluewin.ch
www.highlandcattle.ch

Auteur et photos:

Michael Götz (Dr ing. agr.), journaliste agricole indépendant, LBB-GmbH, Säntisstr. 2a, 9034 Eggersriet SG, tél./fax 071 877 22 29, migoetz@paus.ch, www.goetz-beratungen.ch

Editeur:

Protection Suisse des Animaux PSA, Dornacherstrasse 101, case postale, 4008 Bâle, tél. 061 365 99 99, fax 061 365 99 90, compte postal 40-33680-3, www.protection-animaux.com, sts@tierschutz.com

La présente feuille d'information et d'autres fiches de ce genre sont prêtes au téléchargement sous: www.protection-animaux.com > Publications > Animaux de rente > Infothèque